

Au Fil de l'Oule

L' édito

Comme vous le savez maintenant, un nouveau système de collecte des ordures ménagère entrera en vigueur sur le territoire de la vallée de l'Oule à partir de la deuxième quinzaine de novembre, période à partir de laquelle ne pourront être déposés dans les containers uniquement des sacs poubelles de 20 litres, le but de l'opération étant d'encourager les usagers à pratiquer davantage le tri sélectif. (voir aussi page 4),

À ce sujet, nous vous rappelons que les personnes n'ayant pas encore retiré leurs clés électroniques, indispensables pour accéder aux nouveaux containers, pourront le faire dans les semaines ou mois à venir en se présentant dans les locaux de la Communauté de Communes.

Au risque de nous répéter il m'apparaît utile de préciser les raisons qui ont motivé notre décision (décision validée au sein des trois conseils municipaux de Brus, Montmorin et Sainte-Marie) de se porter candidat à cette opération pilote, sur proposition du Pays Sisteronais :

Tout d'abord il faut savoir que, quoique l'on fasse, dans les 5 années à venir les coûts d'exploitation liés à la collecte et au traitement des Ordures Ménagères seront majorées de 25 %. Cela se traduira forcément par une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) facturée aux usagers.

Pour éviter cela, notre seule marge de manœuvre était donc d'agir sur le volume et le poids des ordures ménagères : en faisant diminuer la quantité de ces déchets ménagers résiduels, (dont la collecte et le traitement représentent un coût global de 17 200 € par an) nous entendons maintenir les coûts actuels en l'état malgré l'augmentation annoncée et irrémédiable des taxes. Nous pensons qu'il aurait été irresponsable de ne pas au moins essayer, d'autant plus que l'outil qui nous est proposé pour cela par le Pays sisteronais ne coûtera rien à la Communauté de Communes, étant une opération pilote. Par contre, si dans quelques années d'autres collectivités souhaitent bénéficier aussi de ce même système, elle devront payer.

Je terminerai en faisant appel à la bonne volonté de chacun en ce qui concerne le tri sélectif afin que les résultats de cette expérience, prévue sur une année, soient ceux attendus à savoir une diminution effective du volume des ordures ménagères.

Gérard Jenoux

Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 à 4 : les orientations de la CCVO

P. 5 : le CACT

P. 6 à 8 : esperanto et patois dans la Vallée de l'Oule

P. 9 à 10: du côté de la bibliothèque

P. 11 : le carnet de l'Oule

P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 26 août 2010 (séance extraordinaire)

Positionnement de la CCVO relatif à l'appel à candidature lancé par la SAFER dans le cadre de rétrocessions de biens, notamment des parcelles ca- dastrées sur la commune de Montmorin, au lieu-dit « la Condamine », en sections A659, A660, A917.

La Vice Présidente indique l'absence du Président de la CCVO qui a été contacté par téléphone et explique les raisons qui ont nécessité l'envoi d'une convocation pour une réunion extraordinaire, à savoir faire acte de candidature auprès de la SAFER, compte tenu du fait que la date butoir de recevabilité des demandes par cet organisme était fixée au 6 août dernier.

Les conseillers communautaires interrogés sur le caractère urgent de la décision à prendre, considèrent le point à débattre important et acceptent de délibérer dans le cadre d'une réunion extraordinaire.

La Vice Présidente expose alors que la SAFER propose dans le cadre de rétrocessions de biens, notamment sur la commune de Montmorin sis au lieudit « la Condamine » 3 parcelles de terrain agricole cadastrées en section A 659, A660, A917.

Elle indique que lors de l'achat de la ferme relais en 2000 par la CCVO à la SAFER, et au terme d'un acte notarié dressé par Maître THIEVENAZ notaire à Serres le 27 octobre 2000, les

consorts JULLIEN-PEREZ, devenaient fermiers exploitants dans le cadre d'un crédit-bail immobilier communal. Ce bien avait été cédé initialement à la SAFER par Monsieur Gilbert BEGOU. Or, ce dernier travaillait les terres énoncées ci-dessus qui appartenaient alors à Madame GAILLARD GAGRAGNON de l'Epine. En conséquence, de fait, elles ont été transmises également en location aux consorts JULLIEN-PEREZ fermiers exploitants toujours dans le cadre d'une location.

En 2000, la CCVO par l'intermédiaire de son Président, s'était déjà positionnée auprès de la SAFER (Monsieur MOUTON Directeur Départemental) et avait indiqué qu'elle s'en porterait acquéreur dans l'hypothèse d'une vente, de manière à garantir l'intégrité de la ferme relais.

A ce jour et à notre connaissance les Consorts JULLIEN-PEREZ exploitants à titre de locataires de ces terres ne se sont pas portés acquéreurs.

Aussi, en fonction des éléments énoncés ci-dessus, la Vice Présidente demande au Conseil Communautaire de se positionner.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire reconnaissant la nécessité de garantir l'intégrité absolue de la « Ferme Relais », se positionne favorablement pour que la CCVO fasse acte de candidature sur les parcelles situées au lieudit « La Condamine », Commune de Montmorin cadastrées section A659, A660 et A917 et pour que cette dernière

entreprene par l'intermédiaire de son Président ou de sa vice Présidente les négociations utiles auprès de la SAFER.

Conseil Communautaire du 4 octobre 2010

Contrat de maintenance du logiciel MAIRISTEM

Le Président informe son conseil que le contrat de maintenance du logiciel « Mairistem gamme horizon » arrive à échéance et qu'il convient de le renouveler à partir du 1er janvier 2011 et ce pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction, pour une période maximale de 4 ans.

Après avoir pris connaissance dudit contrat, les conseillers, à l'unanimité autorisent le président à le signer.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La prochaine permanence OPAH aura lieu **le mardi 23 novembre** de 10 h à 12 h dans les locaux de la CCVO à **Bruis**.

Si vous souhaitez monter un dossier de **subvention** (ou simplement vous renseigner) en vue de faire réaliser des **travaux** par une entreprise dans votre résidence principale (ou dans un logement vous appartenant mais destiné à être loué), vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au :

04 92 66 04 21.

(A noter que les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent demander un rendez-vous à leur domicile).

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 04 octobre 2010 (suite)

Adhésion de principe au Syndicat Mixte des pays du Buëch

Le Président expose :

Le territoire du Buëch, dans son périmètre le plus large- concerne 8 communautés de communes et 62 communes. Ce territoire, en dépit d'une identité bien marquée et de réels potentiels, est demeuré en marge du développement qu'ont connu d'autres espaces ruraux du département.

Le Conseil Général, comme il l'a fait lorsque le devenir même des petites stations touristiques était menacé, entend apporter une contribution décisive au développement du Buëch en créant avec les collectivités intéressées un syndicat mixte.

Ce syndicat mixte ouvert, pourrait réunir à côté du département des Hautes Alpes, les communautés de communes qui en approuveront les statuts et décideront d'y adhérer.

L'objet de ce Syndicat Mixte ne devra pas recouvrir une thématique ou des compétences déjà exercées de façon effective par les communautés ou groupements déjà présents sur le territoire.

L'activité de ce Syndicat Mixte, auquel le Conseil Général apportera non seulement son concours financier mais aussi son appui administratif et technique, pourrait être déclinée à partir de cinq grands thèmes qui peuvent être amendés et enrichis :

- * La valorisation des villages et des paysages fortement identitaires,
- * le développement d'une filière autour des activités aériennes de pleine nature, sportive et de loisir,
- * l'accompagnement des projets de développement d'un tourisme réceptif intégrant toutes les ambitions d'un projet de développement durable,

- * le portage d'un projet structurant autour des énergies nouvelles,
- * la valorisation par la transformation sur place et la commercialisation des productions fruitières ou aromatiques.

Après que les statuts auront été élaborés et validés, ils devront être présentés aux structures dont l'adhésion est pressentie puis approuvés dans les mêmes formes par les collectivités qui le voudront et qui décideront d'adhérer au Syndicat Mixte conformément aux articles L5 214-27 et L5214-2 du code général des Collectivités Territoriales.

Il appartiendra alors au Préfet des Hautes Alpes de procéder à la création du Syndicat Mixte, par arrêté en approuvant les statuts et après avis consultatif de la commission départementale de coopération intercommunale.

Afin de poursuivre avec l'ensemble des partenaires la réflexion sur les axes du projet de développement lui-même et aussi sur les statuts du syndicat mixte à constituer, le Conseil Général a demandé aux communautés de communes de se prononcer également sur le principe de la création de ce syndicat mixte et leur volonté d'y adhérer d'une part et d'autre part, de donner mandat à leurs représentants pour préciser le projet de développement et rédiger les statuts. Oui cet exposé, les conseillers, à l'unanimité :

Émettent un avis favorable de principe à la création de ce Syndicat Mixte du Buëch, donnent mandat au Président Monsieur Gérard Tenoux, pour participer aux travaux du groupe de réflexion des élus sur les grands axes du projet, un groupe technique de travail étant constitué parallèle-

ment pour préparer l'élaboration des statuts.

Convention d'ouverture de crédit avec Dexia CLF Banque

Le Président explique à son Conseil que le contrat d'ouverture de crédit n° PA 045646 d'un montant de 15 000 € arrivera à échéance le 27 octobre 2010. Dexia CLF Banque propose à la collectivité de rembourser 5000 € et de renouveler cette ligne à sa date d'échéance pour un montant de 10 000 €. Par conséquent l'encours de 10 000 € sera basculé sur un nouveau contrat n° PA 05 47 00 qui prendra donc effet à compter du 27 octobre 2010. Après avoir entendu le rapport du Président, vu le projet de contrat de Dexia CLF Banque et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a pris les décisions suivantes :

Article 1 : pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule décide de contracter auprès de Dexia CLF Banque une ouverture de crédit d'un montant maximum de 10 000 € dans les conditions suivantes :

Montant : 10 000 €

Durée : 11 mois

Index des tirages : EONIA – Taux d'intérêt : index + marge de 101 point de base

Périorodicité de facturation des intérêts : trimestrielle

Commission de réservation : 20 €

Article 2 : Le conseil Communautaire autorise le Président à signer le contrat d'ouverture de crédit avec Dexia CLF Banque.

Article 3 : Le Conseil Communautaire autorise le Président à procéder sans autre délibération aux demandes de versement de fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouver-

Les orientations de la CCVO

Le nouveau système de collecte expliqué au public

Le vendredi 29 octobre les habitants de la vallée de l'Oule étaient conviés à une réunion publique à partir de 18 h, dans les locaux de la Communauté de Communes. Cette réunion avait pour objectif de présenter à la population le nouveau système de collecte des ordures ménagères qui entrera en vigueur **à la fin du mois de novembre** à Bruis, à Montmorin et à Sainte-Marie. La réunion était animée par Benjamin Tocon du Pays sisteronais.



Vers une gestion rationnelle des ordures ménagère en réponse à l'augmentation annoncée des taxes à l'enlèvement

Ce nouveau système, mis en place pour un an à titre expérimental sur le territoire de la Vallée de l'Oule ainsi que sur celui du Laragnais (Upaix) dans le cadre du programme franco – italien R2D2 (www.riduzione2-dechets2.eu) auquel le Pays Sisteronais est associé, a pour but de réduire significativement le volume des déchets ménagers résiduels (hors tri), cela afin de maintenir voire faire baisser le coût de la collecte de ces déchets malgré une augmentation de 25 % des taxes, annoncées dans les 5 années à venir. « *Nous ne pouvons rien faire contre ces taxes qui*

nous sont imposées a précisé Gérard Tenoux, par contre nous pouvons agir sur les volumes des ordures ménagères et ce serait irresponsable de ne pas au moins essayer ».

Par ailleurs, si les élus (y compris les conseillers municipaux) ont souhaité que la collectivité se porte candidate à un tel programme, c'est aussi parce que, étant une opération pilote, celle-ci, et notamment la mise en place de nouvelles calottes sur les couvercles des poubelles actuelles, est aujourd'hui **financée à 100 % par le Pays sisteronais**.

Concrètement, afin de pouvoir accéder aux nouvelles poubelles, **les usagers devront dorénavant utiliser une clé électronique personnalisée** sachant que les nouvelles calottes sont prévues pour accepter uniquement des sacs d'une capacité de **20 litres maximum**. Le système ne permettra cependant pas d'identifier les contrevenants à l'origine d'erreurs de tri, mais les dépôts au pied des poubelles seront considérés comme sauvages et donc verbalisables. Le but de l'opération est donc d'encourager le tri sélectif qui dans la Haute Vallée de l'Oule peut se résumer comme suit :

- * Les revues et journaux : dans les colonnes « **Papier** »
- * Les bouteilles de verre, bocaux et pots en verre (vides, non cassés, sans bouchons ni couvercles) : dans les colonnes « **Verres** »
- * Les boîtes de conserve, les briques alimentaires, les cartonnettes, les canettes en métal, toutes les bouteilles en plastique (y compris les bouteilles d'huile) : dans les **bacs jaunes à deux entrées**
- Les cartons, préalablement écrasés : au **dépôt signalé derrière le bâtiment communal à Bruis**.
- * Les piles : dans les **bacs** mis à

disposition dans chaque mairie

* L'huile de vidange : dans le **cubitainer** situé à **Montmorin, sur la route du Gâ**

* Les ferrailles et autres encombrants : dans les **bennes** mises à disposition deux fois par an à **Bruis au pied du chemin de l'Infernet**

* Les déchets organiques (épluchures, déchets verts, marc de café, cendres froides, ...) : dans les **composteurs** ménagers individuels. De nombreux usagers en sont en effet équipés depuis peu, suite à l'opération lancée par la CCVO en 2009 et qui a permis de mettre à la disposition des personnes en ayant fait la demande un composteur au prix de 10 €, après déduction des subventions obtenues à cet effet. Les composteurs et les clés électroniques ont été remis aux habitants à l'issue de la réunion. Cathy Blanchard du bureau d'étude Recytec est également intervenue pour donner quelques conseils techniques relatifs au compostage.

Les techniciens du pays sisteronais mettront à profit cette année d'étude afin de simuler plusieurs systèmes de facturation. L'objectif à terme étant de récompenser les bons trieurs, c'est-à-dire ceux qui déposeront peu de poubelles dans les bacs équipés de calottes.

On l'aura compris, c'est de la bonne volonté de chacun que découlera la réussite de l'opération. Et par la suite, si l'expérience est concluante, celle-ci pourrait être transposée à d'autres communes.

CACT

Le Comité d'Animation Culturel et Touristique a fait sa rentrée et le mercredi 6 octobre les membres de son Conseil d'Administration se sont réunis pour mettre au point le calendrier des animations pour les mois à venir. Une réunion un peu particulière puisque le président de l'association Monsieur André Broise et sa Vice Présidente Eveline Aubert ont confirmé leur volonté de laisser la place aux jeunes et de ne pas se représenter à partir de l'année prochaine. A ce jour donc, nul ne peut dire si l'association trouvera un repreneur parmi les habitants de la Haute Vallée de l'Oule.

En attendant les membres présents ont souhaité maintenir les animations habituelles et pour lesquelles ils ont retenu les dates suivantes :

- * Un « point rencontre amical » ouvert à tous dans la salle du réfectoire **à Montmorin** tous les mercredis dès 14 h 30 et cela à partir du 13 octobre,
- * Des soirées belote, piccolo, jeux de société : **à Sainte-Marie** dès 20 h : le 5 novembre 2010, le 7 janvier et le 4 mars 2011
- * Des soirées belote, piccolo, jeux de société, **à Bruis** dès 20 h : le 10 décembre 2010 et le 11 février 2011
- * Un repas pieds paquets le dimanche 14 novembre 2010 **à Montmorin**
- * Un loto le 16 janvier 2011 **à Montmorin**
- * Le repas de l'amitié le dimanche 3 avril 2011 **à Montmorin**
- * Un voyage le 15 juin 2011, probablement à destination de Marseille ou ses environs (à confirmer)
- * Un repas champêtre à l'occasion de la fête intercommunale le 17 juillet 2011



Les aînés (80 ans et plus) ne seront pas oubliés et se verront remettre un colis dans le courant du mois de décembre. Ils sont cette année au nombre de 20 dans la haute vallée de l'Oule.

A noter que le piccolo a été programmé à la demande d'un nombre croissant de personnes qui souhaitent retrouver les plaisirs de ce jeu de carte un peu tombé dans l'oubli

RECETTE DE CUISINE : le gâteau aux fruits caramélisés (à la demande d'une lectrice qui se reconnaîtra)



Beurrer généreusement un moule à gâteau.

Saupoudrer abondamment de sucre semoule (on ne doit pratiquement plus voir le fond du moule). Y déposer des fruits de votre choix : tranches de pommes, poires, oranges, ananas ... ou en cette saison des tranches de coings pré cuites.

Répartir sur ce mélange environ deux cuillères à soupe de raisins secs préalablement trempés dans du rhum.

Recouvrir d'une couche de pâte à gâteau classique (quatre quarts ou gâteau au yaourt) aromatisée avec une cuillère à café d'eau de fleurs d'oranger.

Pour un effet « tarte » une fine couche de pâte suffit. Verser une couche plus épaisse pour un effet « gâteau ».

Terminer en saupoudrant de sucre roux.

Enfourner et surveiller la cuisson (environ 20 mn)

En fin de cuisson déposer quelques cerneaux de noix afin qu'ils aient le temps de griller sans brûler.

Démouler quand le plat est encore chaud

Des guides relatifs au tri sélectif ainsi qu'aux techniques de compostage sont à la disposition du public dans les locaux de la communauté de communes à Bruis.

N'hésitez pas à venir vous en procurer gratuitement.

L'espéranto et la vallée de l'Oule

L'espéranto, une langue à vocation universelle

L'espéranto a été conçu à la fin du XIXème siècle par le Docteur Zamenhof qui était de nationalité polonaise. Lorsqu'il présenta son projet en 1887 il le signa du pseudonyme de Doktoro Esperanto (le docteur qui espère) d'où le nom sous lequel la langue s'est popularisée par la suite.

De tous les nombreux projets de langue auxiliaire internationale ayant vu le jour, l'espéranto est celui qui a remporté le plus de succès, et le seul qui soit quelque peu connu du grand public.

L'UNESCO a adopté plusieurs recommandations en faveur de l'espéranto.

Très facile à apprendre car exempte de toute exception grammaticale ou lexicale l'espéranto possède une syntaxe et un vocabulaire qui se base tout de même sur des langues préexistantes, essentiellement indo-européennes. (Source : Internet)

Et la vallée de l'Oule dans tout ça ?

L'espéranto s'est invité par hasard dans la vallée de l'Oule pendant les années de guerre,

environ entre 1943 et 1948, années pendant lesquelles un lyonnais : un certain Monsieur Roger Colney, receveur des postes de son métier et espérantiste convaincu à ses heures est muté à Montmorin. Il y rencontrera celle qui deviendra sa femme : Suzanne Baup, la sœur de Marguerite Berger.

C'est alors que commence une aventure unique pour le vil-



rantistes comme nous. Nous leur écrivions sur des cartes postales de Montmorin qui avaient été réalisées par l'association à laquelle appartenait Roger Colney spécialement pour l'occasion. » On pouvait y lire : « l'espéranto, langue universelle simple et logique est à la fois le trait d'union entre les peuples et le lien commun entre les hommes ».

Nous remercions Suzanne Colney, née Baup pour les deux livres écrits en espéranto qu'elle a donnés pour la bibliothèque de Bruis.

L'avis d'une Montmorinoise

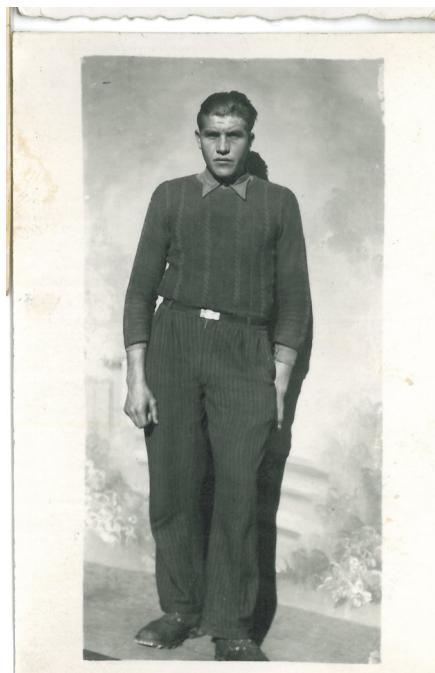
« Je pense que cette page de l'histoire a marqué notre village : Je n'étais pas encore née à l'époque de Monsieur Colney mais, bien des années après, mon père nous parlait de l'espéranto et nous apprenait à compter jusqu'à 10 dans cette langue. J'étais fascinée par cette idée d'une langue unique. Si bien qu'encore des années plus tard, j'ai moi-même pris quelques cours d'espéranto par correspondance ».

L'espéranto et la vallée de l'Oule

Les cours avaient lieu dans le bâtiment de l'école. Au début, se souvient Raymond Girousse « il y avait beaucoup de monde. Plus tard, seuls les passionnés ont continué ». Parmi ces mordus de l'espéranto il y avait surtout **Colin Razaud et Justin Cairet**.



Justin CAIRET



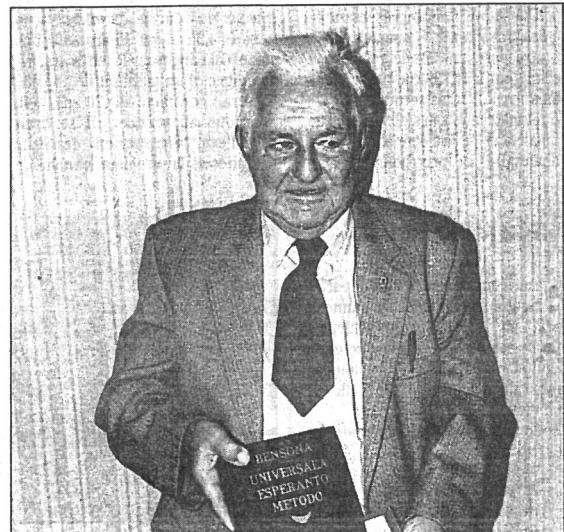
Au revoir professeur

Roger Colney, le professeur d'Espéranto gapençais, quitté les siens le 2 avril dernier. Né à Lyon le 10 janvier 1917, il était gapençais depuis 50 années et bien connu de ses concitoyens. D'une humeur toujours cordiale, père de quatre enfants, il a marqué durablement ses élèves.

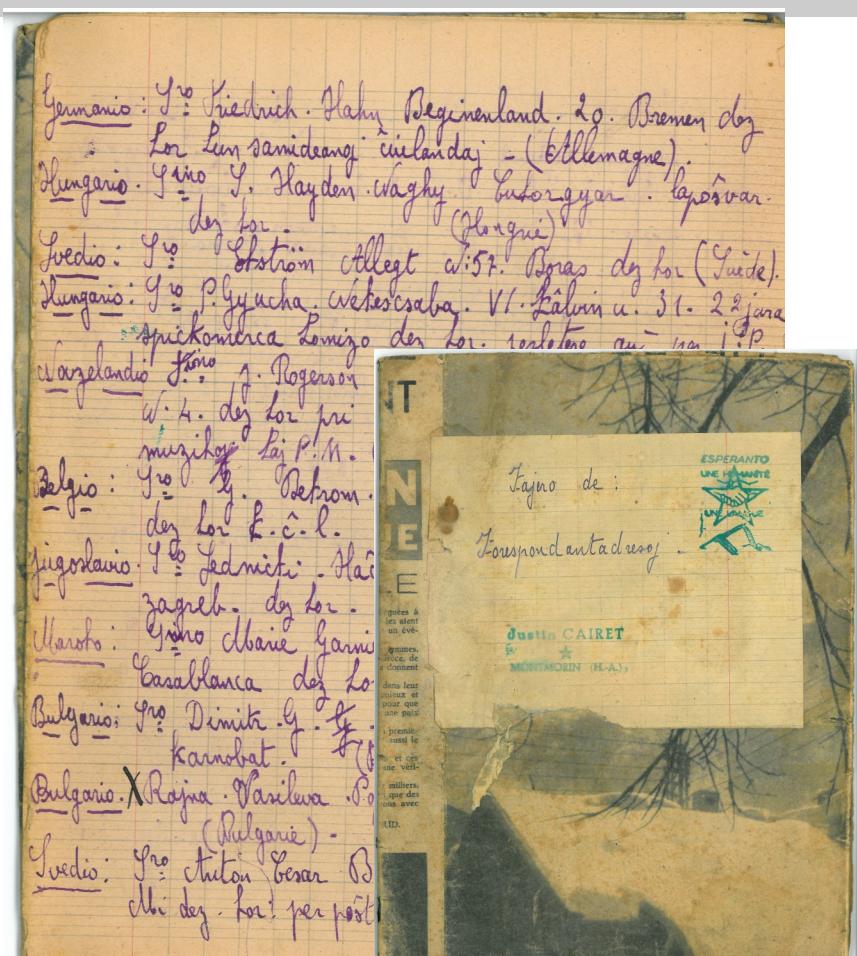
Une foule nombreuse a tenu à être présente à la cathédrale de Gap, mardi 6 avril à 14 h 30, pour la cérémonie. Afin de lui rendre un dernier hommage et d'entourer son épouse, Suzanne, ses enfants et sa famille.

Ankoron Gis Revido profesoro. ■

Roger Colney était un passionné d'espéranto.



Ci-dessus : l'article du Dauphiné lors de la disparition de Roger



Dans ce cahier Justin répertoriait toutes les adresses de ses correspondants dans le monde entier. Vifs remerciements à Claire Mémolli, la cousine de Justin pour ces précieux documents.

Le patois et la vallée de l'Oule

Et si le hasard venait sauver le patois de notre Vallée ?

Le patois de la Haute Vallée de l'Oule n'est aujourd'hui parlé plus que par une petite poignée d'individus : Daniel Joubert et René Combe à Sainte-Marie, Yvette Sylvestre, Elie et Jean Cousin à Bruis, ... Un plus grand nombre de personnes en revanche disent le comprendre à peu près mais auraient plus de mal à tenir toute une conversation.

C'est peut-être justement parce qu'il est irrémédiablement condamné à disparaître dans les quelques décennies à venir d'un coup intéressé : si les plus amusent, ses défenseurs iraient chercher des rencontres patoisantes, elles pour entendre encore une fois d'une soirée ce parler si lière, comique en soit car portant sans que l'on sache vraiment. On sait qu'à l'image de l'histoire tiraillée entre Provence et Dauphiné, la Vallée de l'Oule est un mélange de la vallée, de tous temps phiné, le patois de la Haute de Provençal et de Gavot. bien les choses, on pourra Daniel Joubert de Ste-Marie. Or, le hasard faisant souvent

peut-être bientôt en apprendre plus sur la structure de ce dialecte et son fonctionnement grâce à l'initiative de Léa Cotavoz. Etudiante en sciences du langage à l'Université de Grenoble III Stendhal, Léa travaille actuellement sur un projet qui consiste en une étude détaillée de notre patois, projet qui suscite un vif intérêt au sein même du département de dialectologie de l'Université Stendhal.

Les technologies modernes au service de notre patois

Armée de son ordinateur portable et d'un enregistreur MP3,

Léa est donc allée à la rencontre de quelques unes parmi ces personnes encore garantes de ce patrimoine culturel qui nous est subitement devenu si précieux, notamment Daniel Joubert et Jean Cousin, lesquels s'avèrent être de parfaits professeurs « es patois ». Et l'aventure s'annonce passionnante. Une fois établi le premier contact, Léa a été bien acceptée et ses prochaines visites consisteront à faire répéter mots et syllabes afin d'identifier la prononciation de ce dialecte ancestral pour le transcrire en phonétique internationale, puisqu'il n'existe pas vraiment d'orthographe. Dans un deuxième temps elle s'emploiera à établir un lexique des termes les plus courants, dont les termes utilisés autrefois dans le monde rural, cela va de soi. Son mémoire se terminera par une analyse des données ainsi collectées.



que ce parler unique tout jeunes générations s'en quant à eux jusqu'à organisaient aussi artificielles soient-peu, ne serait-ce que le imagé, à la sonorité si famimmanquablement à rire, pourquoi.

de la vallée, de tous temps phiné, le patois de la Haute de Provençal et de Gavot. bien les choses, on pourra

Vos petites Annonces
(diffusion gratuite,
s'adresser à la rédaction
au 04 92 66 04 21 ou
ccvocathy@wanadoo.fr)



Jean Cousin et Léa Cotavoz

Bibliothèque

Le bus de Ludambule était à Ribeyret

Après le succès de l'animation « des auteurs près de chez vous » cet été à Bruis, « **les plumes de Maraysse** » continuent de travailler main dans la main. Or, la bibliothèque intercommunale de Bruis ayant dernièrement obtenu, via le pays sisterronnais, une subvention Leader auprès de plusieurs financeurs - Europe, Conseil Général des Hautes Alpes et Région PACA - (laquelle enveloppe servira à financer des animations tournantes sur plusieurs bibliothèques) il a été décidé d'utiliser ce financement pour une première animation autour du jeu à Ribeyret et par la suite dans les autres relais (Moydans, Rosans, Bruis).



Il est donc arrivé comme prévu le mercredi 22 septembre et s'est garé sur la place du village juste devant le bâtiment communal qui abrite l'école mais aussi la bibliothèque. Il n'est pas passé inaperçu auprès des habitants avec ses décos peintes par une main d'artiste sur sa carrosserie bleu nuit. **Qu'il était donc joli le bus de Ludambule !** A son bord : des jeux de toutes sortes : africains, coréens, anciens, traditionnels, fabriqués artisanalement,... ainsi que trois animatrices de l'association « Ludambule » dont une bénévole.

Marie-Claire Balézeau, la bibliothécaire du relais de Ribeyret était à son poste pour accueillir les passagers de ce convoi exceptionnel. Quelques enfants étaient déjà là aussi, impatients de découvrir toute la magie des jeux enfermés dans le bus. D'autres, ainsi que des parents sont arrivés un peu plus tard : de Ribeyret bien sûr mais aussi de Bruis et du centre de loisir de Serres. Au total une trentaine de personnes sont venues dans l'idée de passer une après-midi décidément très ludique. Si cette première démonstration était offerte par « Ludambule », les prochaines seront payantes, mais toujours gratuites pour le public.

Pour les jardiniers de la vallée de l'Oule et d'ailleurs

Du 14 octobre au 8 décembre la bibliothèque intercommunale accueille une exposition sur le thème « jardiner naturellement ». Destinée à tous les publics, (jardiniers en herbe, amateurs ou professionnels, habitants de la Vallée de l'Oule ou d'ailleurs) cette exposition sera l'occasion de découvrir toute une littérature sur ce sujet finalement plus vaste qu'il n'y paraît : des documentaires techniques (y compris pour les plus jeunes) sur la qualité des sols - et les possibilités de l'enrichir naturellement- les différents modes de culture, les traitement bio contre les parasites, le désherbage etc... mais aussi, et c'est plus inattendu : des romans, contes et autres récits ainsi que de magnifiques albums illustrés pour enfants dont « dialogue avec mon jardinier adapté au cinéma », et un livre à voir impérativement pour l'esthétique de son iconographie : « mémoire d'un jardinier » aux éditions Aubanel. Jours et heures d'ouverture : les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h - visite gratuite -

Renseignements au 04 92 66 07 86 ou ccvocathy@wanadoo.fr



A voir à la bibliothèque jusqu'au 8 décembre : une exposition sur le thème « Jardiner naturellement »

Bibliothèque

L'école de Montmorin invitée à la bibliothèque

Au mois d'octobre les élèves de l'école de Montmorin étaient conviés à se rendre à la bibliothèque de Bruis avec leur enseignante Camille Hermand où la maîtresse des lieux leur avait préparé une animation à la fois ludique et littéraire.

Après quasiment une heure de marche à pied, le temps qu'il faut à ces petites jambes pour rejoindre Bruis par la D26 tout en ramassant quelques noix tombées dans les fossés, les enfants étaient invités à prendre connaissance de plusieurs textes qui avaient ce point commun

d'être tous des descriptions tirés de romans jeunesse : ont ainsi été explorés les univers magiques de Roald Dahl (James et la grosse pêche), de Michael Ende (Jim Bouton et Lucas le chauffeur de locomotive) et de Michael Buckley (les sœurs Grimm). L'idée était ensuite de laisser aller son imagination et de dessiner à partir de ces lectures la pêche géante dévalant la colline, les habitants de la ville de Ping : du plus grand au plus petit ou encore le géant et le couloir aux centaines de portes toutes de tailles différentes... Après quelques hésitations les enfants devenus artistes se sont « lâchés ». La bibliothécaire espère ainsi susciter chez ces jeunes lecteurs l'envie de découvrir ces œuvres dans leur totalité. Le résultat de cette expérience est affiché à la bibliothèque où on peut aussi visiter, jusqu'au 8 décembre une exposition originale sur le thème : « jardiner naturellement »



Club lecture : retour des « amis du livre » à la bibliothèque

Sur proposition de Karine « **Les amis du livre** » se sont retrouvés à la bibliothèque de Bruis pour faire le point sur l'avenir du club, les souhaits des uns et des autres...

De toute évidence les membres présents sont prêts à reprendre les rencontres, toujours à raison d'une fois par mois environ.

Quant aux affinités, celles-ci semblent se préciser : si on vient au club lecture c'est pour passer un bon moment entre amis, parler de ce qu'on vient de lire, comme on le ferait chez soi, entre amis à cette différence près que cela se passe à la bibliothèque. Quelques suggestions d'un lecteur ont recueilli l'approbation des participants. Ainsi, lors des prochaines séances, un temps sera consacré à la lecture à voix haute de passages particulièrement appréciés. Sera également exploitée l'idée de se livrer à un moment privilégié d'écriture. Enfin, dans la mesure du possible un même livre sera lu par au moins deux personnes afin d'enrichir la discussion sur l'œuvre. C'était d'ailleurs le cas ce jour-là puisque plusieurs personnes avaient lu « Feux croisés » de Jacqueline Ghio Gervais. A mi-chemin entre le roman autobiographique et la fiction, ce livre a systématiquement séduit tous ceux qui ont découvert cette histoire émouvante et vraie d'une fillette placée en maison d'accueil à Montmorin pendant la guerre. L'occasion était trop belle : on en a profité pour se plonger avec délice dans la généalogie des personnages de l'époque apparaissant au fil du récit, avec l'aide d'Yvette, Arlette et Annie. A lire aussi du même auteur : « Le temps des ailes ».



La lecture n'attend pas le nombre des années : Raphaëlle, la fille de Fabienne Cousin faisait aussi partie du groupe.

La prochaine séance du club lecture est prévue le 8 décembre à 16 h : ouvert à tous, même à ceux qui ne lisent pas !

Le carnet de l'Oule

Raphaëlle Ghandour

Elle s'est installée pour quelques mois chez ses grands parents à Bruis au quartier de St Jean en attendant de pouvoir voyager en toute sécurité vers le Liban pour rendre visite à ses autres grands parents puis vers les Emirats arabes rejoindre son papa Christian. Elle ne manque pas de divertissement puisque ses 5 cousins et cousines haut alpins ne cessent de s'amuser avec elle. La petite Raphaëlle est arrivée le 16 septembre. Elle pesait à la naissance 3, 240 kg pour 51 cm. Félicitations à ses parents : Fabienne (née Cousin) et Raphaëlle Ghandour.



En vue de réaliser une exposition sur le thème « la Haute vallée de l'Oule : autrefois / aujourd'hui », Hubert Feuillette (famille Barrau de Montmorin) recherche des photos anciennes de la vallée afin de réaliser des clichés à partir du même angle de vue. S'adresser à la rédaction au 04 92 66 04 21

Bon rétablissement à :

Michel Sylvestre (Bruis) qui a été hospitalisé à la Timone à Marseille pendant 15 jours pour y subir une série d'examens.

Denise Garambois (Bruis) qui a été opérée à l'hôpital St Joseph à Marseille dans le courant du mois d'octobre. Elle est de retour chez elle depuis une dizaine de jours.

Avis de décès : Georgette Laurent

Georgette Laurent est décédée le jeudi 4 novembre à l'hôpital long séjour de Valréas. Elle allait sur sa quatre vingt dixième année. C'est donc la doyenne de Bruis qui nous quitte.

Née Lombard au château de Bruis le 31 mars 1921, (d'une famille de 6 enfants, toutes des filles), Georgette y a vécu quasiment toute sa vie. C'est là dans la maison familiale qu'elle a travaillé la ferme au côté de son mari Marcel. Ils auront deux filles : Andrée née le 31 mars comme sa mère mais en 1942 et Annie, aujourd'hui décédée, née le 27 février 1945.



A Bruis, c'était elle aussi qui balayait l'église, y allumait le poêle à l'occasion de mariages, sonnait les glas,...

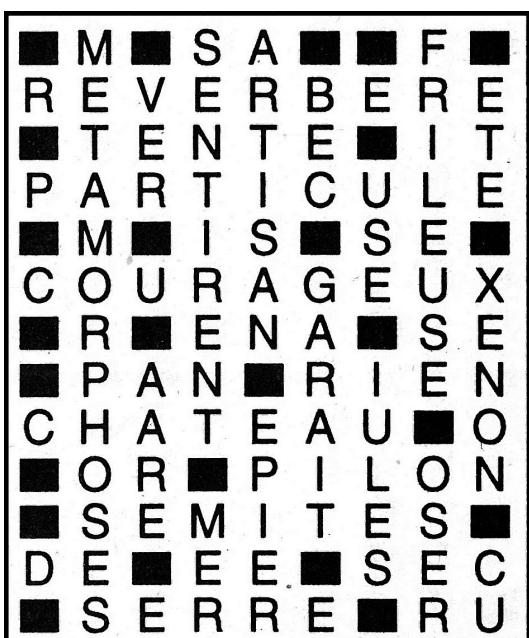
Georgette, nous dit sa fille Dédé aimait la compagnie. Elle invitait souvent du monde, surtout à l'occasion de fêtes religieuses. La maison était grande et une fois les deux filles parties elle la trouva si vide qu'elle décida d'y accueillir des enfants de la DDASS. Ce qu'elle fit pendant plusieurs années. C'était une seconde famille. Elle ne faisait pas de différence avec ses propres enfants. Et c'était aussi au château qu'avaient lieu les cours de catéchisme.

Nous présentons nos très vives et sincères condoléances à toute sa famille, notamment sa fille Dédé et sa sœur Marcelle Bégou.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

CHOISIES		TROUBLÉE		CHÈRE FOURRURE		TIRER DE LA FLOTTE		LONGUES PÉRIODES
PRÉNOM FÉMININ		INSTRUMENT DE JEU		NEGATION				
PRÉNOM MASCULIN	→					INFINITIF	→	
LETTRES DE DIPLOME	→					AUSSI		
FIDÉLES DE LA BOUTIQUE	→			DÉPARTEMENT ANNONCE LA SUITE	→		↓	
ESSAI	→			DONNE LA FIÈVRE	→			SUPPLICE
PAGEOTS	→			DÉFROISSER				
MONNAIE D'ÉCHANGE	→			FORME DE DEVOIR GARDE ÉTRANGER	→		BELLE DEMEURE	↓
FLEUR AQUATIQUE	→				↓		COMMENCE LE MOIS MARQUE LA SURPRISE	↓
INDEFINI	→							
LANGUE	→							
PLANTE POTAGERE	→		SAVOIR-FAIRE PARCOURUE DES YEUX	→			CONJONCTION	→
ROULÉ	→						NOTE	↓
ÉLIMER	→		ENVIE	→				
			SE FENDRE LA PECHE	→				

Solution du n° 73



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS
Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouvertures au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :

Ouverte au public :

Le mercredi,

de 9 h à 11 h 30

Et le jeudi,

De 9 h à 11 h 30

et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21

Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 16,00 €

chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS

Signature :